



CRC HAUTS-de-FRANCE
27/10/2022
Enregistrement n° 581

Le Président

Monsieur Frédéric ADVIELLE
Président de la Chambre Régionale
des Comptes des Hauts-de-France
Hôtel Dubois de Fosseux
14, rue du Marché au Filé
62012 ARRAS CEDEX

Lille, le 27 OCT. 2022

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu le 30 septembre 2022 le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes des Hauts-de-France consacré à la gestion, pour les exercices 2018 à 2021, de l'Association « Les Nuits Secrètes », à laquelle le Département du Nord apporte un concours financier.

En ma qualité d'ordonnateur du Département du Nord, je souhaite porter à votre connaissance les éléments de réponse suivants.

Les chiffres repris (moyens humains, budgets réalisés, fréquentation) correspondent aux éléments constitutifs des dossiers de demande de subvention.

Les montants de subvention du Département sur la période considérée sont bien de 100 000 € à l'exception de la subvention de l'année 2020 dont le montant s'élevait à 50 000 €, soit 50% de la subvention accordée l'année précédente, conformément à la convention 2020 entre le Département et l'association.

Or, en 2020, le festival « Les nuits secrètes » a été annulé du fait de la pandémie, et l'association n'a pas fait valoir de budget revu sur d'éventuelles dépenses engagées pour le festival ou de projet alternatif de médiation culturelle. Il n'a donc pas pu être estimé de besoin supplémentaire.

Le Département n'est par ailleurs pas sollicité sur le Festival « La bonne aventure ».

Il est indiqué à plusieurs reprises que le Festival « Les Nuits Secrètes » est devenu payant en 2016. Ce n'est pas tout à fait exact : une scène sur deux ainsi que les « parcours secrets », qui font l'identité du festival, étaient déjà payants auparavant. En 2016, l'ensemble de ce festival est devenu payant.

Nous prenons bonne note de la suggestion de la chambre d'opérer pour l'avenir une analyse des retombées économiques des activités de l'association.

A cet égard, il me paraît intéressant de distinguer les retombées respectives des deux festivals et de mesurer l'interaction entre ces deux offres.

Une analyse des publics, de leur accessibilité et de leurs modalités d'usage des festivals pourrait être envisagée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma considération distinguée.



Christian POIRET